Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1345

Rubrik: Dossier de l'édito

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Questions à propos d'un anniversai

Points de repère, commentaire et interrogations, au lendemain de l'anniversaire chahuté de la réglementation du commerce international.

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE la réglementation du commerce international (GATT) célébré par la toute jeune Organisation mondiale du commerce (OMC). L'occasion pour les uns de réaffirmer leur profession de foi libre-échangiste et pour les autres de vouer aux gémonies la liberté du commerce. Face à ces louanges sans nuances et à ces condamnations péremptoires, il est difficile de se faire une opinion fondée.

Malgré tout, l'OMC reste indispensable

Une certitude d'abord. Réclamer la mise à mort de l'OMC relève de l'incantation stérile. Tout comme le rêve d'un retour à l'autarcie économique de nos sociétés. L'enfermement à l'intérieur de frontières étanches n'a jamais servi la cause de la paix, ni le développement social et culturel. L'OMC, malgré toutes ses insuffisances, reste une institution indispensable. Grâce aux règles qu'elle établit par consensus entre ses membres, les nations les plus faibles peuvent faire entendre leur voix et défendre leurs droits. Sans ces règles, les grandes puissances économiques imposeraient plus crûment encore leur loi.

Les pays riches ne jouent qu'à leur avantage

Ces règles bien sûr sont loin d'être satisfaisantes. Il s'agit donc de les améliorer et de les développer. Car les objectifs louables que s'est fixés l'OMC – amélioration du niveau de vie, plein emploi, développement durable, utilisation optimale des ressources – ne sont toujours pas atteints. Les pays riches rechignent à jouer le jeu du libre-échange lorsqu'il est à leur désavantage. Par exemple en restreignant les exportations de textiles et de produits manufacturés des pays du Sud et en inondant ces derniers de produits agricoles subventionnés. Ou encore en puisant gratuitement dans le capital biologique du tiers-monde et en reven-

DOSSIER DE L'ÉDITO

Pour mieux comprendre les finances publiques

DÉMOGRAPHIE. C'EST LE facteur fondamental. Coût des formations prolongées; coût du vieillissement; coût du progrès médical; coût de la prise en charge mieux assurée des handicapés. Tous ces facteurs ont changé et changeront. Les finances publiques et celles de la sécurité sociale sont abstraites si elles ne sont pas mises en corrélation avec ces données humaines. L'étude de la croissance tendancielle des dépenses n'a pas de sens si elle n'est pas mise rigoureusement en rapport avec la démographie. Là on est dans le structurel, sans hésitation.

Plus-value boursière

L'impôt sur les gains boursiers n'est pas pour demain. En revanche les fortunes accrues sont destinées à moyen terme à gonfler les recettes de l'impôt sur les successions. Une petite étude permettrait d'affiner cette corrélation, nullement négligeable pour les finances cantonales.

Étude des décalages

Quel délai sépare une reprise de la croissance et la réduction du chômage? Et à partir de quel niveau de croissance? Quand une reprise de l'emploi, qui a des répercussions quasi immédiates sur l'assurance chômage, se répercute-t-elle aussi sur les rentrées fiscales? La connaissance de ces délais est essentielle pour la qualité des budgets publics. Bien que la corrélation entre recettes TVA et croissance économique semble évidente, elle dépend toutefois de la nature de la croissance: exportations, marché intérieur. Là aussi des analyses fines seraient utiles, non seulement pour la prévision, mais aussi pour l'exploitation du budget – s'il contient des postes utilisables seulement si certaines recettes sont confirmées. *ag*